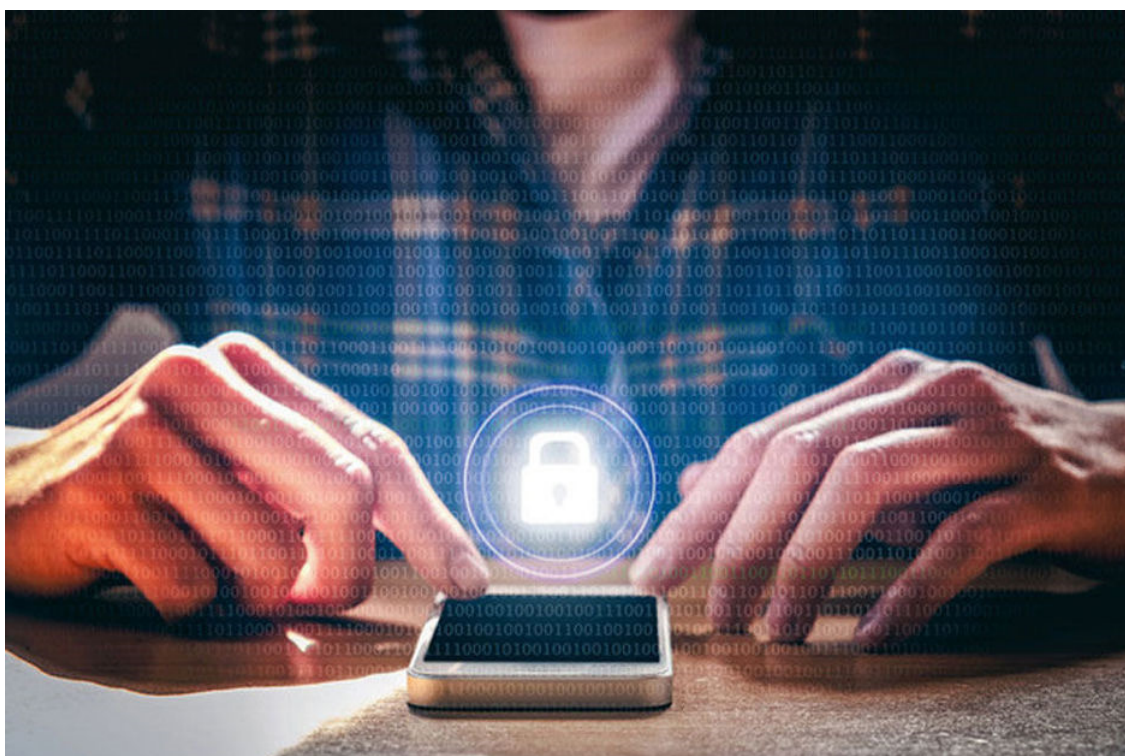


⊕ Le coffre-fort digital, un nouveau business pour les banques ?

📄 Du Trends-Tendances du 08/02/2018 (/s/r/c/796203) 15/02/18 à 11:29 Mise à jour à 11:29 Source : Trends-Tendances

(<https://trends.levif.be/economie/auteurs/sebastien-buron-183.html>) Sébastien Buron (<https://trends.levif.be/economie/auteurs/sebastien-buron-183.html>)

Le tsunami numérique s'attaque chaque jour à des domaines de notre quotidien. Dernier exemple en date : le coffre-fort des banques qui, lui aussi, se numérise.



Deutsche Bank Belgium proposera un coffre-fort virtuel à ses clients d'ici l'été. © iStock

A l'heure de la transformation digitale, les banques multiplient les initiatives pour adopter la *tech attitude* et accompagner leurs clients dans cette évolution. La banque française BNP Paribas ne fait pas exception à la règle et muscle, depuis quelques années déjà, son offre digitale. C'est d'ailleurs dans ce contexte que sa filiale de gestion de fortune BNP Paribas Wealth Management a dévoilé dernièrement une série d'innovations numériques développées dans sa *factory* de Luxembourg, un des trois hubs technologiques du groupe (avec Genève et Singapour). Outre des systèmes de reconnaissance faciale ou de conseil en investissement en ligne dernier cri, figurait parmi ces nouveautés numériques un coffre-fort digital baptisé mySafePlace.

Testaments, mots de passe, photos, etc.

Développée en partenariat avec la fintech luxembourgeoise Seezam, la solution a pour objectif de permettre aux clients *wealth* de BNP de stocker de manière confidentielle et de façon sécurisée des informations privées. Sorte de forteresse numérique (limité pour le moment à 1 GB), mySafePlace propose d'abord un espace de stockage privé, totalement crypté, " où il est possible de stocker toutes sortes de documents personnels. Il peut s'agir d'une déclaration d'impôt, de pièces d'identité, d'une liste de mots de passe, de photos, etc., explique François-Louis Thoreau, responsable de mySafePlace chez BNP Paribas Wealth Management. De la même manière que nous ne savons pas ce qu'il y a dans une salle des coffres, nous ne savons pas ce qu'il y a dans les coffres-forts digitaux de nos clients. Mais nous en garantissons la confidentialité. Et puis, poursuit François-Louis Thoreau, à côté de cet espace privé, le client dispose également d'un espace partagé où il peut déposer des documents qui peuvent être consultés et enrichis par la banque, voire tout autre personne de confiance choisie par lui : notaire, avocat, membre de la famille, etc. "

Pas dans le "cloud"

Planifiant un déploiement de mySafePlace auprès de sa clientèle privée luxembourgeoise dans les semaines qui viennent (et peut-être un jour sur le marché belge), BNP Paribas n'est pas la seule banque à tenter de se positionner sur le créneau. A l'image de la maison mère de Fortis, Deutsche Bank travaille elle aussi sur le développement d'un coffre 2.0 destiné à contenir tout document sous forme numérique que le client trouverait important de conserver et de protéger, tout comme dans un coffre-fort classique.

”

"Personne ne sait vraiment si ses données personnelles sont protégées ou en danger. D'un autre côté, les consommateurs ont toujours fort confiance dans leur banque." - Grégoire Tondreau, consultant chez Roland Berger

Ici aussi, grâce au format digital, l'idée est de faciliter l'archivage des documents, leur consultation et leur impression. " Dans un premier temps, et ce avant l'été 2018, indique Jean-Michel Segers, directeur du marketing et de la stratégie chez Deutsche Bank Belgium, il est prévu de mettre certains documents bancaires à disposition des clients dans ce coffre-fort digital, comme par exemple les rapports de portefeuille ou les extraits de dépenses des cartes de crédit. D'autres documents viendront ensuite s'ajouter à ceux-ci au fur et à mesure. Dès le début de l'année prochaine, il sera en outre possible de sauvegarder et de gérer d'autres documents qui exigent un niveau de protection approprié, comme par exemple un titre de propriété, un contrat d'assurance ou encore un testament. " Côté sécurité précisément, " ce coffre-fort digital fera l'objet d'un niveau de protection renforcé dans la mesure où il sera intégré au sein même de l' *online banking* de Deutsche Bank ", ajoute le directeur marketing de la filiale belge de la banque allemande. " L'idée est effectivement d'offrir cette sécurité supplémentaire. Tout est logé sur les serveurs de la banque à Luxembourg et pas dans le cloud" , souligne François-Louis Thoreau, chez BNP Paribas Wealth Management.

La confiance à l'honneur

Si une innovation comme le coffre-fort digital débarque aujourd'hui dans la vitrine des banques, c'est d'abord parce que, comme nous l'explique Grégoire Tondreau, consultant spécialisé dans les services financiers chez Roland Berger, " Le coffre-fort électronique fait aujourd' hui partie, dans le monde digital dominé par les géants du Net (Google, Dropbox, Microsoft, etc.), du positionnement des banques en tant qu'intermédiaire de confiance. La protection et la sécurisation des données sont devenues pour tout le monde un sujet d'inquiétude. Personne ne sait vraiment si ses données personnelles sont protégées ou en danger. D'un autre côté, les consommateurs ont toujours fort confiance dans leur banque, malgré ce qu'en disent les études. D'où l'intérêt pour les banques de capitaliser sur cette relation de confiance pour proposer de nouveaux services ", complète le spécialiste de Roland Berger. De fait, comme nous le disait dernièrement dans *Trends-Tendances* Max Jadot, CEO de BNP Paribas Fortis, la première banque du pays, " la confiance que nous accordent les clients nous permet de nous positionner comme un coffre-fort électronique (*e-vault*, *Ndlr*), qui protège non seulement les avoirs monétaires du client mais aussi ses données personnelles et sa vie privée. "

